

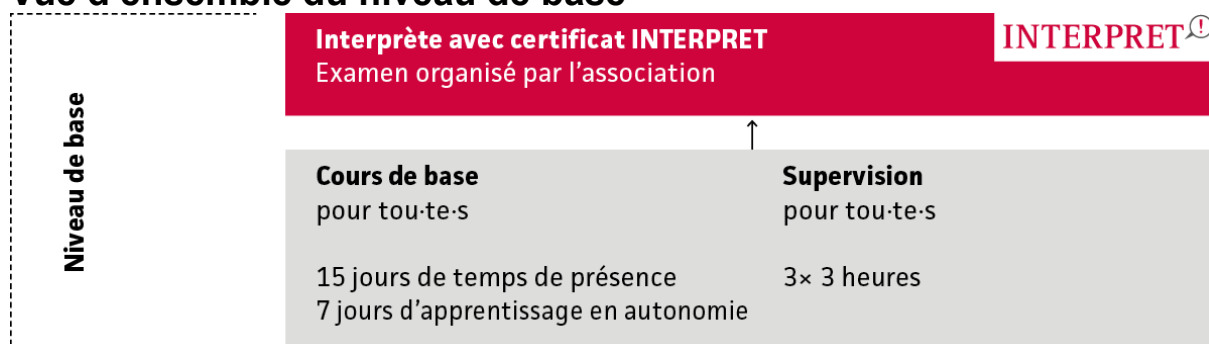
Recommandations spécifiques pour le cours de base *Interprète avec certificat INTERPRET*

Ces recommandations traitent de l'organisation (contenus et méthodes) du cours de base *Interprète avec Certificat INTERPRET* pour la préparation à l'examen menant au certificat INTERPRET.

Ces recommandations sont, en tant que mesures d'assurance qualité, destinées aux institutions de formation souhaitant proposer un cours de base aux interprètes qui veulent obtenir le certificat INTERPRET. Se conformer aux recommandations d'INTERPRET permet aux prestataires des cours d'axer leur travail sur les compétences opérationnelles requises pour la pratique professionnelle, de même que de veiller à ce que les contenus soient en adéquation avec les exigences de l'examen¹.

Pour de plus amples informations sur le système de qualification à deux niveaux, sur le certificat INTERPRET, sur le groupe cible ainsi que sur la conception et l'organisation du cours de base, voir le document « Système de qualification INTERPRET : recommandations générales ».

Vue d'ensemble du niveau de base



Le cours de base comprenant des heures de supervision traite des compétences opérationnelles nécessaires au certificat INTERPRET et prépare à l'examen pour obtenir ce certificat.

Les différentes parties de ce dernier sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Parties de l'examen menant au certificat INTERPRET	Compétences opérationnelles
1 Connaissances théoriques	a1, a5, a7, c5, e1, f1, f2
2 Exemple d'intervention : glossaire relatif à l'intervention choisie (à remettre à l'avance)	a1, a2, b3, b4, e1
3 Entretien professionnel sur l'activité d'interprétariat	a4, b1, b2, b3, b4, b5, c1, c2, c3, c7, c8, d1, d2, d3,
4 Examen pratique en interprétariat	a2, a3, a5, c4, c6, e1

¹ Voir les documents correspondants (pas encore publiés) sur les compétences opérationnelles nécessaires à l'obtention du certificat INTERPRET et sur l'examen menant au certificat INTERPRET.

Compétences opérationnelles :

- appliquer ses compétences linguistiques élevées par oral dans les langues de travail ;
- utiliser des stratégies pour surmonter les difficultés de communication qui surviennent en raison des contextes socioculturels différents des interlocuteurs et interlocutrices, tout en respectant leur autonomie d'action et de parole ;
- analyser soigneusement les mandats, rechercher et compiler les informations et le vocabulaire spécialisé du domaine d'intervention concret et se préparer pour une intervention du point de vue terminologique, organisationnel et mental ;
- pendant l'intervention, veiller à de bonnes conditions-cadres et à une compréhension claire du rôle de l'interprète envers toutes les personnes impliquées ;
- moduler son propre rôle d'interprète conformément aux principes d'éthique professionnelle, notamment en ce qui concerne l'impartialité, la confidentialité et la conscience du rôle ;
- traduire les propos avec précision, exhaustivité et fidélité, en utilisant des techniques d'interprétariat consécutif et de mémorisation ;
- réagir de manière appropriée aux perturbations ou aux tensions dans la situation d'interprétariat ;
- évaluer les interventions de manière autonome, du point de vue des connaissances et du vocabulaire spécialisés, des stratégies et des techniques d'interprétariat utilisées et de la conception du rôle ; prendre des mesures adéquates pour gérer les émotions après une intervention chargée émotionnellement ;
- connaître la structure de même que les principaux processus et acteurs des domaines d'intervention de l'asile et de la justice, de la formation et du social ainsi que de la santé et les exigences spécifiques à l'attention des interprètes ;
- utiliser dans la situation d'interprétariat le vocabulaire de base dans la langue officielle et la ou les langue(s) d'interprétariat pour les domaines « asile et justice », « formation et social » et « santé » ;
- connaître les techniques numériques modernes dans le domaine de l'interprétariat à distance et des technologies de la langue.

Transmission des contenus

Formation hybride (« blended-learning »)

Le cours de base est établi sur un concept de formation hybride combinant temps de présence et apprentissage en autonomie (via une plate-forme de formation). Ceci permet une plus grande flexibilité temporelle et géographique.

Le temps de présence se compose de cours en présentiel (dans un local) et de cours en ligne (au moyen d'outils de communication numérique).

Le temps d'apprentissage en autonomie se compose d'une part de cours asynchrones et d'autre part d'un travail autonome structuré.

Le *cours asynchrone* (en différé) a lieu grâce à du matériel mis à disposition et de missions concrètes via une plate-forme de formation (répartition libre du temps). Les participant·e·s reçoivent un feedback sur les missions (avec échéance) soit de la part du·de la formateur·rice (qui est responsable de la formation, de l'accompagnement, du conseil et de l'évaluation des participant·e·s) soit de la part d'un·e tuteur·rice (organisation, animation, mise en œuvre correcte).

Le *travail autonome structuré* est également réalisé entre et après les cours donnés en présentiel ou en ligne (temps de présence), via la plate-forme de formation (répartition libre du temps). Le matériel et les missions (avec échéance) sont traités par les participant·e·s individuellement ou en binômes, voire même en petits groupes. Les participant·e·s ne reçoivent pas de feedback du·de la formateur·rice ou alors un retour automatisé (p. ex. mise à disposition des solutions).

Utilisation de la plate-forme de formation

Le matériel et les missions sont mis à disposition sur la plate-forme de formation. Ils servent à :

- la préparation individuelle pour les cours en présentiel ou en ligne (temps de présence) (théorie, brèves présentations, petits films, exemples de cas, exercices de réflexions, etc.) ;
- la répétition et l'approfondissement par le biais de missions et de lecture en travail individuel et au moyen de formes d'apprentissage coopératives ;
- la préparation à l'examen (exercices, missions pour la préparation finale à l'examen, examens en blanc, etc.)

La plate-forme de formation peut aussi être utilisée pour l'interaction des participant·e·s en petits groupes (travaux de groupe, feedbacks réciproques, etc.), pour l'échange par écrit dans des forums ainsi que pour les feedbacks écrits par les formateur·rice·s et les tuteur·rice·s sur les missions (suivi).

Profil des formateur·rice·s

- qualification en tant formateur·rice pour adultes (au moins Certificat FSEA formateur·rice), resp. brevet fédéral de formateur·rice d'adultes ou formateur·rice d'adultes ES, ou formation équivalente pour le·la responsable de formation (formateur·rice principal·e)
- expérience professionnelle en formation d'adultes, de préférence dans les domaines de la traduction/de l'interprétariat, des langues ou de l'intégration
- de très bonnes connaissances de la langue d'enseignement (niveau CECR C1)
- expérience professionnelle en tant qu'interprète
- maîtrise des outils de formation et de communication numériques

Il convient de souligner que les formateur·rice·s doivent également être rémunéré·e·s de manière appropriée pour la préparation et la mise à disposition initiale du matériel, pour la gestion et la mise à jour de la plate-forme de formation ainsi que pour l'encadrement des participant·e·s dans les cours asynchrones. L'utilisation des synergies interinstitutionnelles est recommandée pour la construction et la gestion de la plate-forme de formation etc.

Conception (contenus et méthodes) du cours de base *Interprète avec certificat INTERPRET*

Le cours de base a pour objectif de préparer les interprètes à fournir des prestations de qualité, dans des entretiens simples ayant lieu dans les domaines de l'asile et de la justice, de la formation et du social et de la santé. Ce faisant, ils-elles doivent respecter des standards professionnels et des principes d'éthique professionnelle. En conséquence, les contenus et objectifs d'apprentissage énumérés dans le tableau suivant sont recommandés pour le cours de base, conformément aux compétences opérationnelles (CO) pour le certificat INTERPRET.

TdP = Temps de présence (jours)

TdAA = Temps d'apprentissage en autonomie (jours)

Contenus	Objectifs d'apprentissage	CO	TdP	TdAA
<i>Techniques d'interprétariat</i>	<ul style="list-style-type: none"> - traduire de façon consécutive de séquences de dialogue simples et courtes (≤ 1 min.), à l'aide de techniques de prise de notes, à la première personne, avec précision, exhaustivité et fidélité, de la langue officielle vers la langue d'interprétariat et inversement - utiliser de manière adéquate des stratégies d'interprétariat et des techniques de mémorisation 	c4 c5	4	1
<i>Ethique et rôle</i>	<ul style="list-style-type: none"> - connaître et appliquer dans la pratique le code professionnel d'INTERPRET ainsi que les autres codes de bonnes pratiques importants selon le domaine d'intervention - développer une conscience claire du rôle et moduler son rôle d'interprète en se conformant aux principes d'éthique professionnelle - pendant l'intervention, veiller à une compréhension claire du rôle de l'interprète envers toutes les personnes impliquées - réagir de manière appropriée aux perturbations dans la situation d'interprétariat - mener une réflexion sur son rôle d'interprète 	a1 c2 c3 c7 c8 d2	3	1

<p><i>Initiation aux domaines d'intervention</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - connaître la structure de même que les principaux processus et acteurs des domaines d'intervention de l'asile et de la justice, de la formation et du social ainsi que de la santé - utiliser dans la situation d'interprétariat le vocabulaire de base employé dans ces domaines de travail et l'utiliser dans le cadre de l'interprétariat - connaître spécificités et les attentes vis-à-vis des interprètes propres aux différents domaines de travail 	<p>e1</p>	<p>2</p>	<p>1,5</p>
<p><i>Préparation à une intervention</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - s'informer sur le thème et les conditions-cadres d'une intervention d'interprétariat concrète - rechercher sur Internet et compiler les informations pertinentes de façon ciblée sur le thème et le lieu de l'intervention d'interprétariat - se préparer mentalement à une intervention d'interprétariat 	<p>a6 a7 b1 b2 b3 b4 b5 d1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>
<p><i>Terminologie, glossaire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - préparer et tenir à jour la terminologie pertinente sous la forme de glossaires 	<p>a2 a3 b4 d1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>
<p><i>Connaissances de base en communication interculturelle</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les modèles théoriques pertinents en matière de communication dans un contexte interculturel et les appliquer à la situation d'interprétariat - identifier et analyser les aspects interculturels dans les interventions d'interprétariat - connaître et utiliser les stratégies nécessaires à une communication constructive 	<p>a4 a5</p>	<p>0,5</p>	<p>0,5</p>

<i>Interprétariat par téléphone et par vidéo-conférence</i>	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les caractéristiques de l'interprétariat par téléphone et par vidéo par rapport à l'interprétariat en présentiel - connaître et savoir utiliser l'équipement spécifique pour l'interprétariat par téléphone et par vidéo 	c5 f1 f2	1	0,5
<i>Réflexion et hygiène mentale</i>	<p>Réflexion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser et évaluer son propre comportement et sa prestation d'interprétariat - en tirer les conclusions nécessaires pour les prochaines interventions <p>Hygiène mentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être conscient·e de l'importance de prendre soin de soi - connaître et utiliser les mesures d'hygiène mentale 	d2 d3	1	0,5
<i>Simulation de l'examen</i>	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les différentes parties de l'examen et le format grâce à une simulation des quatre parties 	Toutes	1	
<i>Introduction et conclusion du cours</i>	<p>Introduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître le programme, les objectifs, les autres participant·e·s et les formateur·rice·s - se familiariser avec l'apprentissage sur la plateforme de formation <p>Conclusion du cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réfléchir et faire le bilan sur son propre processus d'apprentissage - évaluer le cours 		0,5	

<p><i>Supervision accompagnant la formation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - clarifier un mandat d'interprétariat - connaître les possibilités et limites de la gestion des perturbations - agir avec assurance et de manière réfléchie - analyser l'interaction et son propre comportement lors d'une intervention d'interprétariat concrète et mener une réflexion à ce sujet - poser ses propres limites intérieures et extérieures pendant et après une intervention d'interprétariat - gérer de façon constructive les situations d'interprétariat chargées émotionnellement et les conflits - faire une réflexion sur le sujet des nouvelles technologies 		(1,5)	
Total			15 jours (sans la supervision)	7 jours

Supervision accompagnant la formation

Dans le cadre du cours de base, 9 heures de supervision en groupe sont recommandées (réparties p. ex. en 3 séances de 3 heures). La supervision encourage et renforce la conscience des rôles, la compétence de réflexion et la résilience des interprètes.

Un intervalle de 2 semaines minimum entre les séances est recommandé. Ces séances ont lieu de préférence en présentiel (au moins la première et la dernière séance).

Profil des superviseur·euse·s

- qualification en tant que superviseur·se ou qualification comparable
- connaissances fondées du champ professionnel de l'interprétariat
- de très bonnes connaissances de la langue d'enseignement (niveau CECR C1)
- maîtrise des outils de formation et de communication numériques

INTERPRET recommande de soumettre les personnes intéressées à une procédure d'admission et de sélection avant leur admission au cours de base pour clarifier leur aptitude et motivation, leurs connaissances linguistiques, leur expérience pratique et leur aisance avec les outils informatiques. Cela permettra d'évaluer l'éventuelle nécessité d'offres complémentaires (p. ex. concernant l'utilisation d'outils informatiques).